

---

# INITIATIVE SUR LA BONNE GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT (GfD) DANS LES PAYS ARABES

## DE GfD I À GfD II : RENFORCER LE DIALOGUE RÉGIONAL POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE RÉFÉRENTIEL

### *De GfD I ...*

Depuis son lancement en 2005, l'Initiative GfD a soutenu les pays arabes et les pays de l'OCDE à mettre en place et à consolider un réseau régional. Celui-ci est unique en son genre mettant en relation responsables de l'élaboration des politiques et praticiens. L'Initiative GfD I (2005-2007) a permis d'enclencher une dynamique d'apprentissage mutuel enrichissante pour les deux parties et donné la preuve de son potentiel à faciliter la coopération entre les pays de l'OCDE et les pays arabes dans le domaine de la gouvernance :

- Le dialogue et la coopération ont favorisé une compréhension mutuelle des politiques nationales menées dans le domaine de la gouvernance et l'adoption d'un langage commun aux deux parties dans l'approche de ces questions. La réalisation de projets à l'échelon régional vise à consolider cette coopération en traitant de priorités communes à plusieurs pays arabes, en mobilisant un maximum de ressources et en permettant une mise en regard de domaines d'expertise.
- Les bilans dressés et l'analyse des priorités des réformes, à l'échelon national et régional, ont contribué à la collecte d'informations et d'un « savoir-faire » substantiel. En particulier, les Plans d'action nationaux ont fourni une description des programmes nationaux de réforme et ont montré comment la coopération internationale pouvait venir enrichir les efforts en matière de réformes engagés au plan local.
- Au cours des trois dernières années, les nombreux exemples de programmes menés dans le cadre d'initiatives (à préciser) ont illustré les possibilités en termes de renforcement des capacités et des compétences. Des équipes chargées de la coordination au plan national ont pu ainsi fournir à leurs administrations une grande masse d'informations comparatives en matière de gouvernance. Les premiers signes positifs d'un impact sur la performance du secteur public et du système judiciaire commencent à se faire jour et devrait en outre s'avérer majeur.
- Avec le concours actif du Secrétariat du PNUD/OCDE, les groupes de travail ont défini des priorités thématiques du partenariat et établi des directives propres à guider l'action sur le terrain.

*... à GfD II ...*

Les avancées évoquées plus haut ne constituent pas un résultat final, mais doivent être considérées comme un point de départ des travaux à mener à bien au cours de la deuxième phase de l'Initiative (GfD II) sur la période 2008-10 et au-delà. Cette deuxième phase s'appuie sur une conviction partagée : l'initiative doit privilégier un dialogue qui renforce la mise en œuvre des réformes, ainsi que l'établissement de préconisations à caractère régional dans le domaine de la gouvernance. Dans le cadre GfD II, la mise en œuvre des réformes est considérée un processus progressif qui intègre des évolutions déjà engagées au niveau national et le dialogue régional conjugué au renforcement des capacités à l'échelon régional. Elle s'articule autour d'un soutien actif des partenaires aux réformes menées au plan local et de la création de mécanismes régionaux à l'appui des réformes (ex. : centres d'expertise et réseaux spécialisés). Quant à l'établissement de préconisations à caractère régional, il permet de situer ces réformes dans le contexte des bonnes pratiques internationales. La collecte de données sur le système judiciaire et le secteur public permettra ainsi de poser des jalons pour l'élaboration d'orientations et de recommandations à l'échelon régional.

Pour réussir, la mise en œuvre de l'Initiative GfD II doit procéder à un effort de mobilisation des ressources humaines et financières. D'un côté, les partenaires arabes sont invités à mettre au point des stratégies d'intégration en vue de mobiliser des ressources humaines au sein des institutions publiques nationales et de faire connaître les résultats de l'action menée à un plus grand nombre de partenaires. De l'autre, les pays membres de l'OCDE doivent maintenir leur engagement afin d'encourager la participation de leurs fonctionnaires et experts aux activités prévues dans le cadre de l'Initiative GfD. Le Secrétariat du PNUD/OCDE est invité à élaborer une stratégie commune de mobilisation des ressources financières. Un bon moyen d'y contribuer consisterait à améliorer la communication entre les donateurs participant à l'initiative et à leur faire mieux connaître les projets de réforme engagés par les parties prenantes arabes. Ce pourrait être aussi une façon d'assurer la complémentarité entre l'Initiative GfD et les programmes de coopération existants dans la région.

*... et au-delà*

D'ici 2010, le processus de réforme durable appuyé par l'Initiative GfD devrait grandement contribuer à faire progresser la gouvernance et le développement humain dans les pays arabes. Plus particulièrement, la mise en œuvre réussie de l'Initiative GfD II peut avoir pour effet d'enrichir considérablement l'expertise des décideurs publics des pays partenaires, de consolider les cadres juridique et institutionnel en matière de gouvernance des pays arabes et de renforcer les capacités des institutions du secteur public et du système judiciaire. A terme, elle peut offrir un solide ancrage à un processus durable de modernisation des systèmes régionaux de gouvernance conforme aux critères internationaux tout en permettant la prise en compte des spécificités nationales. A l'horizon 2010, les réalisations visées qui constitueront les piliers de la réforme à venir sont les suivantes :

- Des lignes directrices, outils, orientations et méthodes répondant aux besoins des pays arabes, pouvant être utilisés par les responsables de l'action publique, au niveau de la prise de décision comme de la mise en œuvre des politiques.
- La diffusion du « savoir-faire » acquis dans le cadre de l'Initiative GfD auprès des différents acteurs et aux divers niveaux des administrations nationales, par le biais d'activités régulières de renforcement des capacités et d'initiatives concourant à un apprentissage mutuel.
- Des activités d'apprentissage entre pairs permettent une approche comparative lors de la formulation de propositions de réformes. Des échanges de vues sur les politiques au plan national permettent d'évaluer les progrès réels des réformes et de définir de nouvelles mesures concrètes pour en faire progresser la mise en œuvre.
- Un renforcement des capacités à l'intention des fonctionnaires à travers l'action des centres régionaux de formation et d'expertise. Ceux-ci devraient être reconnus à l'échelon régional comme proposant des services de qualité concernant l'analyse des politiques.
- Des progrès dans la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de lutte contre la corruption, notamment l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC).
- La publication de la première série de données et d'indicateurs qualitatifs sur le secteur public, car pouvoir disposer de données fiables et avérées permet aux pays d'étayer leur processus de décision. A l'aide de comparaisons internationales, les pays peuvent situer leurs réalisations au regard de celles des autres pays.

L'approche retenue dans le cadre de l'Initiative GfD est considérée par les donateurs comme un facteur essentiel d'amélioration de la capacité à formuler et à mener à bonne fin les politiques publiques. La détermination des donateurs des pays de l'OCDE et des pays arabes à participer activement à cette initiative contribuera :

- à étoffer le dialogue sur les politiques à suivre à l'échelon régional,
- à favoriser l'apprentissage mutuel au niveau national,
- à mesurer et suivre les progrès accomplis,
- et à ancrer les réalisations obtenues dans le cadre de l'Initiative GfD sur un socle solide d'institutions régionales telles que les centres régionaux d'expertise et les réseaux spécialisés.